

**Collège Jean Monnet
Lezay**

INDICATEURS DE L'ÉTABLISSEMENT

Rappel : L'établissement, de petite taille et situé en zone rurale, accueille plus d'élèves de PCS défavorisés que la moyenne départementale ou académique. Le taux d'élèves boursiers est également supérieur à cette moyenne.

Les équipes du collège sont plus stables que la moyenne départementale ou académique, ce qui favorise le travail en équipe et permet une bonne connaissance des élèves.

On observe que la fluidité des parcours (parcours en 4ans de la 6ème à la 3ème dans le même établissement) peut être améliorée. Cependant dans la lecture de ce résultat il faut tenir compte du fait que le lezéen peut être un lieu d'habitation et de passage à moindre coût pour certaines familles. Le territoire compte également beaucoup d'assistants familiaux, ce qui peut induire la présence non pérenne de certains élèves.

La réussite au DNB en juin 2018 est de 89,13%, restant à un taux très satisfaisant, soit 41 élèves admis sur 46 (dont 11 mentions très bien, 13 mentions bien, 8 mentions assez bien).

Le taux de passage en 2nde GT est en augmentation depuis plusieurs années (57.14 en 2015, 65 % en 2016, 62 % en 2017). Il est de 65 % pour 2018.

Comme par l'année passée, aucun élève ne s'est trouvé sans solution d'affectation après la 3ème, et seul deux élèves étaient en liste supplémentaires à la fin de l'année scolaire. Ces deux élèves ont finalement trouvé une solution de scolarisation (pour un très rapidement en lycée privé, ce qui correspondait au projet familial initial, pour l'autre au 2nd tour dans le lycée souhaité).

Le pourcentage d'affectation en voie professionnelle est de 28 % pour 2018.

BILAN QUANTITATIF

Entretiens

| Année 2017/2018 | Entretiens élèves | dont entretiens avec parents |
|-----------------|------------------------------------|------------------------------|
| 6ème | 10 dont 4 filles et 6 garçons | 1 |
| 5ème | 7 dont 4 filles et 3 garçons | 1 |
| 4ème | 37 dont 11 filles et 26 garçons | 7 |
| 3ème | 50 dont 30 filles et 20 garçons | 10 |

- 106 entretiens ont été menés, 3 bilans psychométriques ont été effectués.

- 19 familles reçues, ce qui peut sembler peu, quoi qu'en nette augmentation. Les familles ont très souvent été contactées par téléphone afin de faciliter le dialogue.

- Les entretiens ont cette année, par rapport à l'année passée, davantage concerné les niveaux 5ème-4ème. Je constate beaucoup plus de demandes d'accompagnement sur le niveau 5è – 4è : prévention du décrochage, construction de parcours spécifiques, réflexion sur l'orientation, mal être, etc. Ainsi, mes interventions ont été moins focalisés sur le niveau 3ème par rapport aux années précédentes.

Actions collectives

- 2 séances d'information collectives (rapides) en 3ème : contenu établi en lien avec les professeurs principaux concernant l'informatif sur les orientations après la 3ème.

- Participation des deux classes de 3ème à une étude sur la mixité pour contribuer au développement d'un questionnaire d'adhésion aux normes de féminité/masculinité et d'intérêts professionnels en partenariat avec le CNAM – INETOP.

- Réunion d'information sur l'orientation à destination des parents délégués de 3ème (avril).

Bilans psychométriques

- Trois bilans psychométriques ont été réalisés pour des élèves de 6ème afin d'apporter un éclairage sur les difficultés rencontrées, aux familles et aux équipes pédagogiques, et étayer d'éventuels aménagements.

Dossiers prépa pro

- demandes d'entrée en 3ème préparatoire à l'enseignement professionnel et 3ème agricole : deux dossiers, dont un pour l'agricole. Les deux ont été acceptés, mais un élève a finalement renoncé et est présent au collège en 3ème générale pour cette année scolaire.

Concertations et réunions

- Cellule de veille : 4 réunions de concertation ont pu avoir lieu afin de mutualiser nos informations et croiser nos points de vue pour une prise en charge plus efficace des élèves.
- Rencontres et concertations très régulières avec les professeurs principaux de 3ème afin d'assurer un suivi efficace et coordonné des élèves et familles. Des concertations sur le niveau 6ème ont également eu lieu en début d'année afin de favoriser l'adaptation des entrants au collège.
- Échanges très réguliers avec la CPE (systématiques par quinzaine).
- Participation à deux ESS.
- Participation à la réunion d'harmonisation CM2-6ème en juin afin de prendre connaissance des situations particulières de élèves entrants en 6ème à la rentrée 2018.

BILAN QUALITATIF

La communication avec l'équipe pédagogique et éducative est facilitée par la taille familiale de l'établissement et le climat serein qui y règne. Un temps d'échange systématique a été établi en début de journée avec la CPE afin de faire le point sur les RDV du jour. Cette collaboration permet un suivi plus efficace des élèves.

La **cellule de veille** permet d'assurer une prise en charge globale des élèves car c'est le seul lieu d'échange où se retrouvent tous les personnels (chef d'établissement, CPE, infirmière, assistante sociale, psy-EN).

Concernant le **niveau 3ème**, les RDV ont été moins nombreux que l'année précédente (année passée : fort besoin d'étayage de certains élèves sur ce niveau). Les rencontres chaque trimestre avec les professeurs principaux sont utiles et pertinentes. L'information collective, si elle semble importante, ne remplace pas l'entretien individuel et la communication avec les familles pour les élèves concernés par la voie professionnelle en particulier.

Les professeurs principaux en 3ème sont très investis sur la question de l'orientation. Ils prennent en charge de plus en plus ce volet « information ».

Les **bilans psychométriques** sont proposés en raison de troubles spécifiques ou de difficultés majeures dans les apprentissages, assez rarement pour des orientations en

Egpa. A noter : l'orientation vers cette section peut être refusée par certaines familles ; quelques élèves se retrouvent donc confrontés à de réelles difficultés.

Au niveau de l'appui technique, un point régulier avec les équipes a été fait sur les procédures et une diffusion systématique des informations, notamment techniques, a été effectuée auprès des personnels concernés (Procédures, taux de pression, etc.) Ceci sera reconduit.

Conclusion et perspectives :

Le nouveau statut de psychologue de l'éducation nationale m'a amené l'an passé à renforcer mes missions de psychologue au sein de l'établissement.
L'accompagnement à l'adaptation des entrants en 6ème au collège a été poursuivi (niveau 6ème voire 5ème pour certains élèves en très grande difficulté) et renforcé : expertise et accompagnement des élèves à besoins spécifiques.
On note d'ailleurs une augmentation des suivis et interventions sur les niveaux 6ème 4ème.

Les taux d'orientation vers la 2nde GT seront à consolider et le travail pour améliorer l'ambition sera à poursuivre tant auprès des élèves que de leurs familles, y compris dans la voie professionnelle.

Un travail plus spécifique cette année pourra se faire autour de la réforme du lycée (accompagnement des équipes).

Leviers :

- ouvrir les horizons dès le collège (voyages scolaires, visites d'établissements, d'entreprises, portes ouvertes).
- faire venir témoigner d'anciens élèves.
- dans le cadre du conseil technique ; proposer des modalités d'accompagnements spécifiques pour les élèves à besoins particuliers.

A Niort, le 25 septembre 2018

Emilie TREJAUT

Psychologue Education Nationale
N° Adeli 799302161

CIO de Niort
4, rue Viète
05 49 24 15 71